



2257

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT

CELLULE D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET PROGRAMMES S

(CAP)

APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

D'ANALYSE DE CONVERGENCE ET MISE EN SYNERGIE
DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS EXECUTION NATIONALE

Septembre 2011

Page 1 sur 6



I. INTRODUCTION

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

a). Constitution des groupes

b). Modalités pratiques

III. CONDUITE DES TRAVAUX



I. INTRODUCTION

La Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes (CAP) a initié, en juin 2009, en partenariat avec les projets et programmes sous Exécution Nationale, l'exercice de recherche de convergence et de mise en synergie en vue d'assurer une optimisation de l'utilisation des ressources grâce au développement d'une synergie d'actions basée sur des convergences thématiques et / ou géographiques (domaines et/ou zones d'intervention communs).

L'approche thématique permet de s'assurer de la cohérence d'ensemble dans la démarche adoptée pour des domaines d'intervention identiques. Chaque domaine d'intervention est analysé selon la nature de l'intervention qui est menée.

L'approche géographique va au-delà en cherchant à mettre à la disposition des mêmes populations cibles, un paquet de services et/ou d'opportunités dans les différents domaines d'intervention des projets et programmes NEX dans une même zone (région ou département).

C'est dans cette dynamique que la CAP a organisé, avec la collaboration de tous les acteurs (projets et programmes sous NEX, PNUD, UNFPA, etc.), des ateliers d'analyse de convergence et de mise en synergie des projets et programmes sous Exécution Nationale de planification et de suivi des plans d'actions.

L'exercice qui a toujours privilégié l'approche thématique devra davantage développer l'approche géographique ; les terroirs étant les champs naturels de toute œuvre de développement. C'est ainsi qu'en plus des groupes thématiques, il est nécessaire de retenir des zones de concentration géographiques où la mise en symbiose des actions permettrait d'atteindre plus d'efficacité et d'efficience.

Il s'agit, dans une démarche d'amélioration continue, d'assurer à l'exercice, davantage d'impact et une meilleure visibilité des résultats.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'objectif global poursuivi est la recherche d'une meilleure articulation entre les projets et programmes sous «Exécution Nationale» au niveau de leurs interventions afin d'assurer une utilisation optimale des ressources au profit des populations bénéficiaires.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ☞ Identifier, à l'échelon régional, les pôles de concentration des projets et programmes sous Exécution Nationale ;
- ☞ Identifier les plages de convergence possibles (zones de concentration, cibles à atteindre, nature des interventions à mener) dans un souci d'assurer une plus grande portée des actions ;
- ☞ Envisager les modalités pratiques de « mutualisation » des moyens, autour d'actions concrètes, cohérentes et ciblées, pour offrir aux populations un ensemble d'opportunités en termes d'infrastructures, de produits et services permettant d'accroître l'efficience des interventions.

En définitive, l'approche vise à concentrer, sur un espace géographique donné, un ensemble d'actions complémentaires permettant de créer une plateforme d'opportunités garantissant à la fois un ancrage local des actions et un impact certain des différentes réalisations.

Les axes de convergences peuvent être appréhendés en fonction de la dimension géographique (département, communauté rurale, etc.) mais aussi thématique dans un second temps. Les zones et domaines d'intervention du projet ou programme leader pourraient servir de porte d'entrée.

a). Constitution des groupes

La constitution des groupes se fait en respect des domaines et zones d'intervention des PPNEX tout en mettant en avant les zones de concentration ainsi que le projet ou programme qui s'illustre le mieux dans la zone considérée.

C'est ainsi qu'il est envisagé de retenir trois principales zones à savoir (i) la zone Nord avec Louga comme zone de concentration, (ii) la zone Centre avec Kaolack avec comme zone de concentration et (iii) la Zone Sud avec Ziguinchor comme zone de concentration.

INTITULE DU GROUPE	PROJETS ET PROGRAMMES	AXES DE CONVERGENCE POSSIBLES
ZONE NORD Louga, Matam, Saint-louis <i>Président: PRP</i>	PADEL/PNDL INTAC TACC PA/LPS ART GOLD PRP PROGERT PGIES CAP ACOPROV	1. DEPARTEMENT DE LINGUERE-COMMUNAUTE RURALE DE GASSANE ↗ Centre pilote de développement du Millénaire ; ↗ Mise en place de lignes de crédit ; ↗ Mise en place d'infrastructures ; ↗ Renforcement de capacités ; ↗ Maisons de développement Local 2. DEPARTEMENT DE LOUGA - COMMUNAUTE RURALE DE THIKHENE NDIAYE ↗ Financement de micro-projets concernant la transformation des fruits forestiers ; ↗ Mise en place de plateformes multifonctionnelles ; ↗ Mise en place de lignes de crédit ; ↗ Maisons de développement Local
ZONE CENTRE Kaolack Fatick Kaffrine Diourbel Thiés <i>PROGERT</i>	PN-PTFM PA/LPS PROGERT PGIES PASEF INTAC TACC	DEPARTEMENT DE - COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA COUTA - MISSIRAH ↗ Promotion d'Activités Gestion des Ressources Nationales (GRN) ; ↗ Promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; ↗ Aménagement de bassins versants ; ↗ Echanges de données sur l'Environnement ; ↗ Activités d'Adaptation au Changement Climatique

INTITULE DU GROUPE	PROJETS ET PROGRAMMES	AXES DE CONVERGENCE POSSIBLES
		CIBLES : Populations et Collectivités locales 3. DEPARTEMENT DE TIVAOUNE - COMMUNAUTE RURALE - NDEMENE ↗ Promotion d'Activités Gestion des Ressources Nationales (GRN) ; ↗ Promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; ↗ Plans d'aménagement forestiers ;
ZONE SUD-EST Ziguinchor Kolda, Sédhiou, Kédougou, Tambacounda <i>PGIES</i>	PALAC PNCSEJ PGIES PA/LPS PASEF ART GOLD	ARRONDISSEMENT DE MISSIRAH - COMMUNAUTE RURALE DE DIALAKOTO ↗ Promotion d'Activités Gestion des Ressources Nationales (GRN) ; ↗ Promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; ↗ Mise en place de lignes de crédit ; CIBLES : Populations et Collectivités locales DEPARTEMENT DE BIGNONA - COMMUNAUTE RURALE - ↗ Activités de déminage ↗ Renforcement de capacités ; ↗ Mise en place de lignes de crédit ; ↗ Promotion d'activités économiques ;
ZONE DE DAKAR Région de Dakar <i>INTAC</i>	PNCSEJ INTAC PASEF	DEPARTEMENT DE RUFISQUE - COMMUNAUTE RURALE - ↗ Activités d'Adaptation au Changement Climatique ; ↗ Promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; ↗ Fourniture d'informations sur la dynamique des écosystèmes ; ↗ Mise en place de lignes de crédit ;

NB. L'affectation des projets et programmes dans des groupes ainsi que l'identification des axes de convergence sont mentionnées à titre indicatif.

ii. Modalités pratiques de convergence

L'opérationnalisation des synergies et convergences identifiées peut se faire selon plusieurs options en fonction du degré de maturation des initiatives prises dans ce sens. Toutefois, l'étendue et la profondeur dépendent, dans une large mesure, des rigidités institutionnelles auxquelles les uns et les autres font face.

C'est ainsi que les modalités pratiques de concrétisation de la synergie et de la convergence peuvent revêtir les formes suivantes :

- protocole d'accord précisant les modes opératoires de conduite des activités ;
- institution de rencontres périodiques de partage de l'information ;
- conduite conjointe d'activités ponctuelles ;

- entente pour redimensionner certaines activités au profit d'une plus grande efficacité dans l'action ;
- etc.

La mise en synergie des interventions se fera sous forme de recommandations précises à concrétiser dès l'élaboration des prochains plans de travail annuels. Les éventuels obstacles à leur concrétisation doivent être clairement identifiés ainsi que les moyens de les surmonter.

III. CONDUITE DES TRAVAUX

Les travaux se déroulent de la même manière que pour les groupes thématiques à la différence que la porte d'entrée est une zone géographique bien définie (département, communauté rurale, commune) et les activités des projets et programmes peuvent être différentes mais doivent être complémentaires de manière à constituer un continuum de produits et services mis à la disposition d'une même cible localement.

Les travaux qui se déroulent en plénière et en commissions sont animés par les membres de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des projets et programmes et le Président de chaque groupe. Le groupe désigne en son sein un rapporteur qui fera la restitution devant la plénière.